

Les choix des pays pour le partage des avantages de la REDD+ :

aperçu d'une initiative TFD



À propos de TFD

The Forests Dialogue (TFD), mis en place en 1999, est le prolongement de dialogues et d'activités qui ont commencé séparément sous les auspices du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, la Banque mondiale, l'Institut international pour l'environnement et le développement et l'Institut mondial des ressources naturelles. Ces initiatives ont convergé pour aboutir à la création de TFD lorsque les dirigeants de ces organismes se sont entendus pour dire qu'il fallait un espace international de dialogue multipartite unique, permanent et axé sur la société civile pour traiter des grands enjeux forestiers mondiaux. TFD a pour mission de s'attaquer aux obstacles majeurs à la gestion forestière durable par un dialogue constructif de toutes les principales parties prenantes. La démarche de The Forests Dialogue est fondée sur la confiance mutuelle, une meilleure compréhension des enjeux et une volonté de changement. Nos dialogues visent à établir des relations et à encourager l'action concertée pour faire face aux enjeux prioritaires touchant les forêts du monde.

www.theforestsdialogue.org

À propos de l'UICN

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) aide à trouver des solutions pratiques aux problèmes de l'environnement et du développement les plus pressants de l'heure dans le monde. L'UICN travaille sur la biodiversité, le changement climatique, l'énergie, les moyens d'existence des populations et promeut également l'avènement d'une économie verte en appuyant la recherche scientifique, en conduisant des projets sur le terrain partout dans le monde et en rassemblant les gouvernements, les ONG, l'ONU et les entreprises en vue de mettre en place des politiques, des lois et de meilleures pratiques. L'UICN est la plus ancienne et la plus vaste organisation environnementale dans le monde, avec plus de 1 200 membres issus des gouvernements et des ONG, et près de 11 000 experts bénévoles dans quelque 160 pays. L'UICN s'appuie sur le travail de plus de 1 000 professionnels dans 45 bureaux et des centaines de partenaires du secteur public et privé et des ONG du monde entier.

www.iucn.org



Publié en 2014 par :
TFD, New Haven,
Connecticut, États-Unis

Page de couverture : Des
membres du personnel de
Conservation International
discutent du programme Aguas
Verdes

Page opposée : Un chef de
communauté commente sa
collaboration avec Portal Limited
(Ghana)

Couverture arrière : Forêt de
l'*Ejido de Felipe Carrillo Puerto*



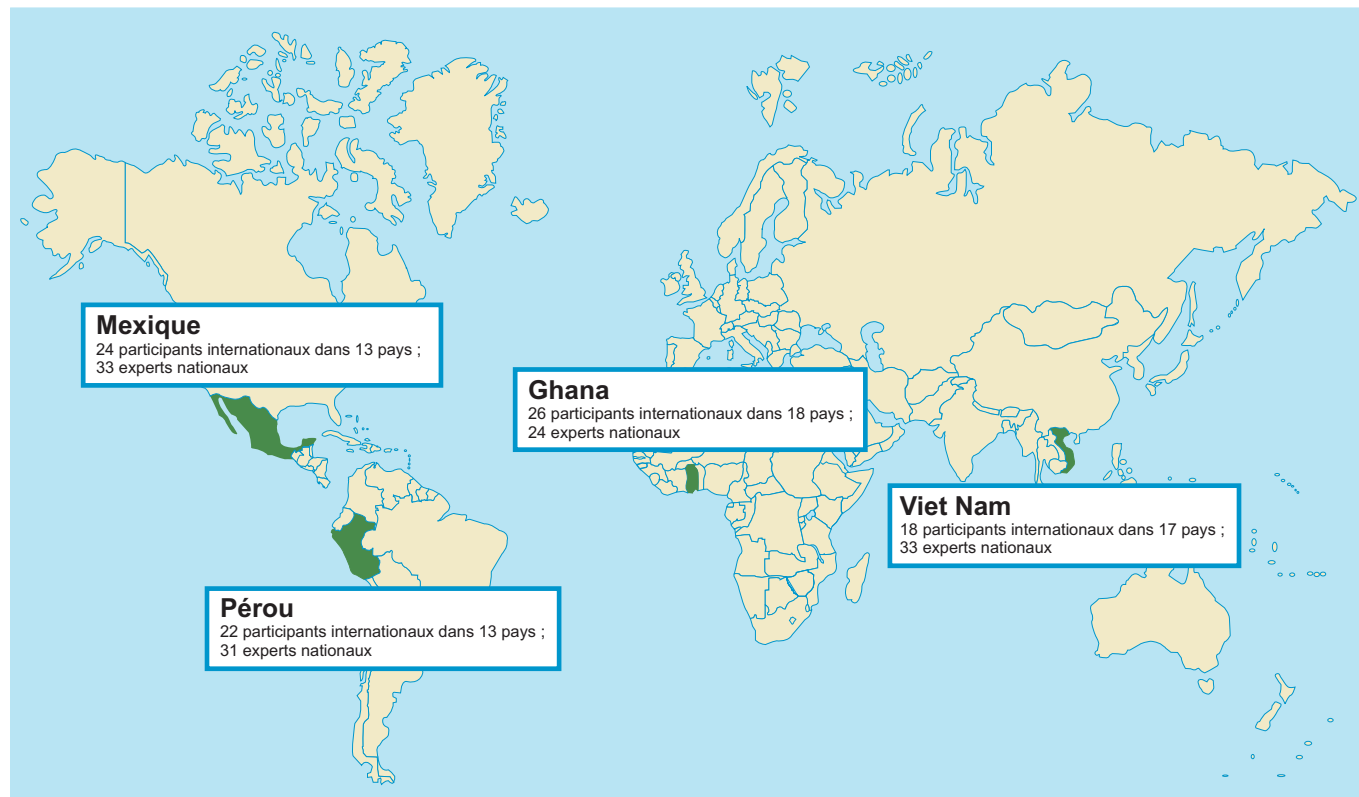
L'initiative de partage des avantages de la REDD+

La série de dialogues sur le partage des avantages de la REDD+ a été organisée par The Forests Dialogue en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature. En 2013 et 2014, des dialogues dans quatre pays REDD+ (Ghana, Mexique, Pérou et Viet Nam – voir le tableau) ont réuni environ 270 parties prenantes clés provenant de 25 pays pour approfondir les connaissances sur les différentes approches de partage des avantages de la REDD+.

Les résultats de ces dialogues sur le terrain ont révélé les possibilités pratiques permettant de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes de partage des avantages de la REDD+.¹

Ce guide offre un aperçu de certaines des principales conclusions. Un compte rendu plus approfondi, *TFD Review on REDD+ Benefit-sharing* (Examen par le TFD du partage des avantages de la REDD+) est disponible sur le site web de The Forest Dialogue.²

Pays des dialogues de terrain, 2013-2014



Les contextes nationaux

Le tableau présente le contexte des quatre pays où des dialogues de terrain ont eu lieu.

	Viet Nam (45 % de couvert forestier)	Ghana (21% de couvert forestier)	Mexique (33% de couvert forestier)	Pérou (53% de couvert forestier)
Causes de la déforestation et de la dégradation	Agriculture ; exploitation forestière non durable ; développement de l'infrastructure ; incendie	Agriculture ; exploitation forestière ; bétail ; production de bois de feu et de charbon de bois ; exploitation minière	Conversion des terres à des utilisations agricoles, urbaines et industrielles	Migration interne depuis les Andes ; agriculture ; exploitation minière et forestière illégales ; développement des infrastructures
« Moteur » de la REDD+	Administration centrale ; financement du Programme ONU-REDD et du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)	Organisations de la société civile ; financement du FCPF et du Programme d'investissement forestier (FIP)	Administration centrale ; financement du FCPF ; implication importante des régions	Organisations de la société civile ; financement du FCPF, Programme ONU-REDD et FIP ; propositions de la REDD+ autochtone
Contexte du pays REDD+	Phase 2 du Programme ONU-REDD ; expérience d'aides à la bonne gestion des forêts ; programme de paiements pour les services écosystémiques forestiers ; bénéficiaires clairement identifiés	Sept programmes pilotes REDD+ ; complexité des régimes fonciers ; manque de clarté relative aux droits sur le carbone ; discussions limitées sur les avantages non monétaires	Approches imbriquées/ juridictionnelles ; expérience des avantages multiples et des droits collectifs ; approches liées aux paysages ; garanties	Approche imbriquée ; 30 projets pertinents pour la REDD+ en cours de préparation ; conflits sociaux sur les droits fonciers

VIET NAM

Construire une passerelle entre un programme existant et la REDD+

Le Viet Nam a proposé de s'appuyer sur des programmes nationaux existants pour partager les avantages de la REDD+. L'un des principaux mécanismes existants est le Programme de paiements pour les services écosystémiques forestiers (PFES). Celui-ci récupère les sommes prélevées aux usagers de l'eau et aux prestataires de services touristiques pour soutenir la conservation des forêts au sein des bassins versants et à leurs alentours. Il s'appuie sur un modèle de contrat de protection forestière.

Les principaux éléments relatifs à la transition entre l'approche PFES existante et les futurs mécanismes de partage des avantages de la REDD+ sont les suivants :

- La forte sensibilisation du public au PFES a préparé le terrain pour l'introduction de la REDD+, mais a également soulevé des attentes envers elle.
- L'insuffisance du suivi et de la vérification signifie que les liens entre paiements et résultats au titre du mécanisme PFES sont limités, ce qui pose également des difficultés pour la mise en œuvre de la REDD+.
- Les coefficients de paiement (par exemple, le facteur R) sont appropriés d'un point de vue technique, mais sont difficiles à mettre en œuvre sur le terrain.
- L'approche descendante du PFES garantit une efficacité des paiements, mais les paiements de la REDD+, fondés sur les résultats, entraîneraient probablement une plus grande « appropriation » du mécanisme par les communautés.
- La foresterie communautaire peut être mise à contribution pour créer une approche participative à la REDD+, si cette dernière est couplée avec un important renforcement des capacités.



Un membre de la communauté de Grung Re expose les stratégies de protection forestière



Réduire les coûts de la REDD+

Pour estimer les avantages nets qui reviendront aux différentes parties prenantes, il est important de savoir qui supportera les coûts. Ceux-ci sont supportés à différentes étapes de la REDD+. Les coûts de mise en œuvre sont les coûts directs de mise en place d'un système REDD+ (par exemple fournir un cadre d'orientation adéquat, des titres de propriété et un accès au crédit) ainsi que les coûts de fonctionnement du système. Le coût d'opportunité, qui est le coût des opportunités manquées, devrait également être pris en compte.

Une façon de réduire le coût de la REDD+ est de s'appuyer sur les programmes et les structures de gouvernance existants pour distribuer les avantages. Toutefois, ceux-ci ne sont pas toujours parfaitement adaptés à cette utilisation, par exemple, ils peuvent ne pas convenir pour la distribution des avantages en nature.

Les coûts élevés peuvent constituer un frein pour le partage des avantages de la REDD+. Au Mexique, le gouvernement fédéral a accepté d'assumer les coûts liés à la mise en œuvre de la REDD+ à l'étape du paiement fondé sur les résultats, tandis que les parties prenantes locales doivent percevoir tous les avantages.



Des membres de communautés sur le site de Portal Limited

GHANA

Créer des avantages multiples

Pour ses activités REDD+, le Ghana a adopté une approche « d'apprentissage par la pratique ». Les sept projets pilotes existants dans le pays peuvent fournir des informations sur la conception et la mise en œuvre de la REDD+. Portal Limited, conduit par le secteur privé, est l'un de ces projets pilotes. Dans le cadre de ce projet, des flux de revenus diversifiés ont été créés pour assurer sa pérennité. Des arbres et plusieurs types de cultures ont été plantés (espèces d'arbres natives, bambou, herbes et huiles essentielles de grande valeur) pour créer un paysage en mosaïque, et une entreprise apicole est également en cours de développement. Un espace a été réservé pour un projet d'écotourisme, qui prévoit la construction de maisons dans les arbres, de postes d'observation des oiseaux et l'installation de ruchers. Les revenus potentiels issus des paiements du carbone ne sont qu'une partie d'un ensemble d'avantages générés par le projet.

Les avantages comme incitation à s'engager dans la REDD+

Les parties prenantes ont des perceptions différentes de ce que représentent les avantages de la REDD+, et ont également des attentes différentes quant aux échéances auxquelles elles recevront ces avantages.

Malgré ce contexte, toutes les parties prenantes qui ont participé aux dialogues sur le terrain ont reconnu la valeur des avantages autre que la réduction des émissions et les paiements en espèces en résultant.

Les principaux enseignements tirés sont les suivants :

- Utiliser les plateformes pluripartites pour identifier les avantages qui inciteront le plus les parties prenantes spécifiques.
- Tirer parti des avantages en nature comme le renforcement des capacités, l'augmentation des droits d'utilisation des terres et l'amélioration de l'accès aux marchés et au crédit.
- Combiner et lier les avantages à court terme (par exemple, le revenu de produits forestiers non ligneux) et à long terme (par exemple, les revenus du carbone).
- Identifier et cartographier les multiples avantages en fonction de l'utilisation des terres.
- Intégrer la REDD+ aux programmes nationaux plus larges de développement durable.



Olusola Famuyide pose une question sur le terrain



Les participants arrivent sur le site de Portal Limited

GHANA

Innovation du secteur privé pour partager les avantages avec les communautés

Le principal enseignement tiré de l'expérience REDD+ de Portal Limited est que, pour réussir, les entreprises privées doivent pouvoir compter sur une forte implication des communautés locales. Plus précisément, elles ne doivent pas uniquement informer les populations locales du projet, mais aller au-delà, c'est-à-dire, vers des approches par lesquelles ces populations contribuent à créer les objectifs et les méthodes du projet. Les autres enseignements tirés sont les suivants :

- La diversification des sources de revenus (notamment les revenus potentiels issus de la vente de crédits carbone) peut contribuer à assurer la viabilité du projet.
- Une véritable implication des communautés et de leurs chefs traditionnels contribue à réduire les conflits et à créer des avantages pour tous, malgré les difficultés actuelles liées à la tenure des terres et des ressources.
- Les activités doivent être conçues pour créer des avantages fondés sur les résultats et pour réduire les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts.
- La participation active des femmes assure un partage des avantages plus équitable au sein des communautés.





Impliquer le secteur privé

Il existe différents types d'acteurs du secteur privé. Leur type et leur taille varient. Ils vont des petits exploitants et des entrepreneurs, aux petites et moyennes entreprises et coopératives, mais comprennent aussi les investisseurs philanthropiques ou étant dotés d'une responsabilité sociale des entreprises, prêts à accepter des risques financiers élevés si ceux-ci vont de pair avec des retombées sociales positives.

Ces différents types d'acteurs du secteur privé ont plusieurs points d'entrée pour s'impliquer dans la REDD+. Les partenariats public-privé sont une première possibilité. Une autre est que les entreprises examinent leurs chaînes d'approvisionnement actuelles et déterminent si des interventions de REDD+ seraient une valeur ajoutée et à quel niveau ; le partage des avantages consiste alors à décider où et comment les avantages devraient être répartis le long de la chaîne d'approvisionnement. Le secteur privé peut également recourir à la REDD+ pour diversifier ses revenus.

Les participants discutent dans une pépinière forestière de Portal Limited



Expliquer les concepts et l'optique du partage des avantages de la REDD+

Bon nombre de termes fréquemment employés dans les discussions sur le partage des avantages de la REDD+, comme « équité » et « avantages », peuvent avoir plusieurs significations selon les parties prenantes, et génèrent une importante confusion.

Pour assurer une meilleure communication entre les parties prenantes, ces différences de perspectives doivent être reconnues et clarifiées. Les plateformes multipartites peuvent jouer ce rôle.

PÉROU

Plateformes de dialogue multipartites pour promouvoir la compréhension et la coordination des multiples avantages

Le Pérou a mis en place des plateformes multipartites pour porter les intérêts des peuples autochtones, des communautés locales et des acteurs régionaux sur le devant de la scène nationale. Cette initiative a ainsi contribué à comprendre la façon dont les différents groupes définissent les avantages. La table ronde REDD+ autochtone et les tables rondes REDD+ régionales font partie des plateformes multipartites.

Celles-ci peuvent fournir un espace de participation aux différents acteurs de la REDD+ et également servir de mécanisme de coordination pour générer et partager des informations techniques et liées à la prise de décision entre les différents niveaux.



Des femmes de la communautés de Shampuyacu font connaître les fruits locaux aux participants

PÉROU

Accords sur la conservation comme mécanisme de partage des avantages de la REDD+ dans la forêt de protection de l'Alto Mayo³

Au Pérou, la forêt de protection de l'Alto Mayo (BPAM), avec une superficie de 182 000 hectares, est une zone à haute valeur pour la conservation de la biodiversité et la protection des bassins versants. Toutefois, malgré son statut d'aire protégée, elle détient les taux les plus élevés de déforestation de toutes les aires protégées du Pérou.



Transport de bois près de Moyobamba, au Pérou

En 2008, Conservation International (CI)-Pérou a entamé une collaboration avec plusieurs acteurs, notamment des communautés locales et des entités publiques, pour conférer une valeur économique aux services écosystémiques par l'intermédiaire d'un projet REDD+. La stratégie de CI consiste à établir des accords sur la conservation avec pour but d'inciter les communautés locales à protéger leur environnement. CI a mis en œuvre 51 initiatives de ce type dans 14 pays depuis 2005. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les communautés et les donneurs potentiels comme l'État, les agences bilatérales, les entreprises du secteur privé et les fondations.

Dans le cadre de l'accord pour la conservation de la BPAM, les colons ont promis de ne pas déboiser la forêt en échange d'une série d'avantages, comme la formation agricole et l'assistance technique.

Les fonds générés par le projet REDD+ BPAM ont été dédiés à l'établissement d'accords entre la BPAM et environ 700 familles de colons productrices de café qui vivent au sein de cette forêt de protection. Entre 2008 et 2012, le projet a généré plus de 2,5 millions de tonnes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Identifier les bénéficiaires lorsque les droits ne sont pas clairement définis

La sécurisation des droits sur les terres et les ressources peut être présentée comme un avantage de la REDD+, mais l'octroi de ces droits à l'échelle nationale demande du temps et une forte volonté politique. On pourrait envisager une mesure intermédiaire qui consisterait à utiliser les contrats pour combler le fossé entre la nécessité d'une implication immédiate des personnes dont les droits fonciers ne sont pas clairement définis et des circonstances futures dans lesquelles ces droits seraient codifiés dans la loi. Les contrats peuvent également servir de base juridique pour les accords sur le partage des avantages entre les parties prenantes.

Le fondement du partage des avantages

À l'échelon infranational, les approches fondées sur les résultats et sur les intrants peuvent servir de base au partage des avantages en espèces et en nature de la REDD+. Un État peut élaborer des cadres, avoir recours à des garanties et offrir des possibilités de partage des avantages, mais les types d'avantages partagés et les bases sur lesquelles un tel partage est effectué doivent être adaptés aux conditions locales. Chaque utilisation de la terre éligible à la REDD+ pourrait nécessiter son propre ensemble de subventions et, par conséquent, ses propres mécanismes pour les accorder. Le droit traditionnel et le droit coutumier peuvent contribuer à concevoir les mécanismes de partage des avantages.



Une pépinière forestière à Aguas Verdes

MEXIQUE

Concevoir un mécanisme de partage des avantages de la REDD+ pour chaque contexte local⁴

Les autorités fédérales mexicaines créeront un fonds national pour recevoir les paiements provenant de sources internationales pour la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts. Elles se sont engagées à redistribuer ces sommes aux fonds des États, en fonction des réductions d'émissions enregistrées dans chaque État ; le facteur coût-efficacité peut également être un critère pour déterminer les montants à reverser. Les avantages distribués par les États au niveau local peuvent être monétaires ou non et seront attribués sur la base des efforts déployés pour répondre aux causes de la déforestation et de la dégradation, réduire les obstacles à la gestion durable des ressources naturelles et soutenir le développement rural durable.

Les acteurs locaux peuvent élaborer leurs propres plans d'investissement dans le but de réduire la déforestation et la dégradation. Ils peuvent y définir les bénéficiaires et le mode de partage des avantages. La création de comités multipartites à l'échelon de l'État permettra de sélectionner des plans d'investissement basés sur les stratégies REDD+ des États, guidées par le gouvernement fédéral. Un système de garanties sera également mis en place à tous les niveaux pour guider le développement et la mise en œuvre des plans d'investissement, des politiques gouvernementales et du partage des avantages.



Un membre de la communauté de l'Ejido de Felipe Carrillo Puerto présente les tendances de la déforestation



Concevoir des programmes nationaux pour tenir compte des différents contextes locaux

Pour assurer la légitimité de la REDD+ et aboutir à des solutions adaptées aux conditions locales, il est nécessaire, lors de la conception de processus décentralisés de partage des avantages, de tenir compte des trois éléments suivants :

- 1) Identifier les différences et les liens entre les approches à l'échelle du projet et à l'échelle nationale. De précieux enseignements peuvent être tirés des expériences au niveau des projets pour éclairer les politiques nationales en matière de partage des avantages de la REDD+. Ces approches au niveau des projets ne peuvent pas toujours être directement appliquées au niveau national, et à l'inverse, certaines approches au niveau national peuvent ne pas être réalisables dans le cadre d'un projet. Il est important de pouvoir mettre en correspondance approches et niveaux de mise en œuvre, notamment le type d'avantages pouvant être exploités et les questions devant être abordées à chaque niveau.
- 2) Concevoir un cadre à l'échelon national pour guider la conception et la mise en œuvre participatives du partage des avantages à l'échelon infranational. Il est important de définir des objectifs de société et des priorités clairs pour guider les programmes REDD+ nationaux afin qu'ils contribuent à la réduction des émissions tout en incluant ces objectifs de société. Les détails du partage des avantages de la REDD+ peuvent être affinés à l'échelon infranational grâce à des processus participatifs, en s'appuyant sur les cadres nationaux.
- 3) Garantir la transparence et le libre accès à l'information. Il est nécessaire de rendre public les cadres nationaux et les plans d'action infranationaux pour le partage des avantages, et de mettre en place des mécanismes pour enregistrer les suggestions et les réclamations pour encourager les contributions des parties prenantes locales. Les acteurs de la société civile peuvent contribuer au suivi de la mise en œuvre des programmes et à la révision des plans d'action au fur et à mesure des nouvelles informations et de l'évolution des contextes.



Un membre de la communauté de l'*Ejido Noh Bec* explique un aspect de la production de bois durable aux participants du dialogue

MEXIQUE

Contrôle local comme base pour optimiser le partage des avantages

Au Mexique, le cadre juridique établit que puisque la végétation et les sols des forêts captent du carbone, les droits de propriété de ce carbone reviennent aux propriétaires légaux de la terre (par exemple, les ejidos, les communautés, les peuples autochtones, les particuliers et les entreprises). L'État mexicain vise à promouvoir une répartition équitable des avantages sur la base des accords sociaux. L'un des principes directeurs de cette répartition est la sécurité et le respect des droits des propriétaires des terres.

S'agissant du partage des avantages de la REDD+, un grand nombre des activités potentielles de la REDD+ dans la Péninsule du Yucatan s'appuie sur un modèle décentralisé fondé sur les droits, étant donné que les titulaires des droits décideront de leurs propres mécanismes de partage des avantages, conformément aux directives nationales. Le fait de placer le contrôle local au cœur des processus de prise de décision relative au partage des avantages peut favoriser la légitimité étant donné que les décisions sont prises par les titulaires de droits dans le cadre d'entreprises relativement bien en place qui gèrent déjà d'autres sources de revenus issus de leurs forêts.⁵



Efficiency, Efficacité et Équité

Il est largement accepté que le partage des avantages doit être efficace, efficace et équitable (les « 3 E »), mais, dans la pratique, les compromis entre ces trois principes sont inévitables. Il est peut probable que les résultats optimaux du partage des avantages de la REDD+ maximisent l'un ou l'autre des principes des 3 E. Le processus de prise de décision au cours duquel des compromis sur les trois principes sont faits est crucial pour garantir la légitimité du partage des avantages de la REDD+.



Les participants s'instruisent sur la comptabilisation du carbone de l'Ejido de Felipe Carrillo Puerto



Un jeune garde forestier au Viet Nam

Conclusion

Dans tous les pays où les dialogues sur le terrain ont été menés (Ghana, Mexique, Pérou et Viet Nam), deux questions centrales pour le partage des avantages sont ressorties : i) le développement rural, et ii) l'engagement des peuples autochtones et des communautés locales tributaires des forêts, en particulier les femmes de ces communautés.

La conception de mécanismes de partage des avantages de la REDD+ pour prendre en compte les besoins des communautés tributaires des forêts est à la fois une obligation morale et une condition préalable pour arriver à des résultats positifs dans les quatre pays. Ce sera probablement le cas dans tous les pays qui s'intéressent à la REDD+. La difficulté et la valeur ajoutée de ces mécanismes sont liées à la conception de systèmes qui permettent les paiements fondés sur les résultats de la REDD+, et au fait que ceux-ci entraînent de véritables changements, qui à leur tour, puissent créer les conditions propices pour la diversification des revenus, grâce à une utilisation des forêts durable et productive.

Dans l'ensemble, bon nombre des problèmes clés qui ont émergé des discussions sur les mécanismes de partage des avantages de la REDD+ reflètent des difficultés plus larges relatives à la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement. Même si la REDD+ n'est pas une panacée, l'implication des communautés dépendantes de la forêt dans la conception de mécanismes de partage des avantages, avec une réelle prise en compte de leurs besoins, a de fortes chances de conduire à une utilisation durable des terres, de réduire la déforestation et la dégradation des forêts, tout en améliorant les conditions socio-économiques. Au stade actuel de la mise en œuvre de la REDD+, un nombre limité de paiements fondés sur les résultats a été effectué dans le cadre des approches juridictionnelles.



Bois produit par l'*Ejido Noh Bec*, au Mexique

De ce fait, les discussions se limitent souvent à des sujets généraux sur le partage des avantages ou des enseignements tirés d'autres secteurs ou initiatives de PSE dont les paiements ne sont pas forcément fondés sur les résultats.

Comme observé au cours du processus de dialogue qui s'est déroulé sur une période de deux ans, lorsque les capacités locales sont importantes, les pouvoirs publics nationaux peuvent permettre aux parties prenantes locales de concevoir leurs propres approches des mécanismes de partage des avantages de la REDD+. Qui plus est, cela commence par l'identification de bénéficiaires spécifiques, parallèlement à la définition d'orientations générales sur les politiques pour assurer la cohérence nationale ou infranationale. Lorsque les capacités locales sont limitées, leur renforcement peut être considéré comme un avantage provisoire des processus de REDD+, s'il permet aux communautés locales, aux femmes et aux peuples autochtones de jouer un rôle plus important et plus durable dans les forums multipartites où des décisions sont prises. Au final, le but recherché est que l'augmentation des revenus des populations rurales continue sur le long terme tout en continuant à réduire les émissions.



Les participants arrivent dans la forêt de l'*Ejido de Felipe Carrillo Puerto*

Notes de fin

- ¹ La REDD+ est généralement définie comme la « réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et l'accroissement des stocks de carbone forestier ».
- ² Theforestsdialogue.org
- ³ Niesten, E., Bruner, A., Rice, R. & Zurita, P. 2008. Conservation incentive agreements: An introduction and lessons learned to date. Conservation International (en préparation).
- ⁴ Informations fournies par : Leticia Gutierrez Lorandi, The Nature Conservancy, Mexique. L'approche du partage des avantages au Mexique a été développée grâce aux dialogues nationaux conduits par The Nature Conservancy avec la Commission forestière nationale et le Conseil civil mexicain pour le développement durable. Cette vision est reflétée dans la Note conceptuelle du programme de réduction des émissions du Mexique soumise au Fonds de partenariat pour le carbone forestier.
- ⁵ Elson, D. 2012. Guide to investing in locally controlled forestry. *Growing Forest Partnerships en association avec la FAO, l'IIED, l'UICN, The Forests Dialogue et la Banque mondiale*. Londres : IIED.

Le dialogue peut mener au changement !

L'objectif de TFD est l'amélioration de l'état des forêts et des moyens de subsistance grâce à des processus de dialogue constructif entre toutes les parties prenantes, qui reposent sur la confiance mutuelle, sur une compréhension partagée et sur la volonté de faire les changements nécessaires. Les dialogues de TFD sont conçus pour établir des relations et inciter les actions de collaboration sur les problèmes prioritaires auxquels font face les forêts dans le monde. Nous vous invitons à consulter nos travaux sur

theforestdialogue.org



The Forests Dialogue

360 Prospect Street

New Haven, Connecticut

06511 États-Unis

+1 203 432 5966

www.theforestsdialogue.org

info@theforestsdialogue.org

Suivez-nous sur Twitter : @forestsdialogue

Aimez-nous sur Facebook : The Forests Dialogue